



Les 31 Janvier et 1 Février 2026

Le Comité Départemental 76 et La Compagnie des Martins Tireurs ont le plaisir de vous inviter

Au Championnat Départemental salle Adultes

Il aura lieu le samedi 31 Janvier et dimanche 1 février 2026, à la salle des ports Pino Olivieri

rue des Papillons - Saint martin en Campagne / Petit-Caux

Le tir de qualification est sélectif pour les Championnats de France et Régionaux. La phase de qualification pour les arcs classiques et les arcs à poulies se fait sur des blasons triples verticaux et sur blason unique pour les arcs nus correspondant à la catégorie.

Toutes les phases finales se font sur des blasons triples verticaux.

	Catégories	Ouverture du greffe Inspection du matériel	Echauffement	Tirs de qualification 2 x 10 volées de 3 flèches en 2mn Rythme AB-CD
Samedi Après midi	<u>Arcs Classiques</u> S3F - S3H	12h30 - 13h15	13h15 : Pour 3 volées	A la suite de l'échauffement
	<u>Arcs à Poulies</u> S1H - S2H - S3H	Phases finales Une heure après la fin des tirs de qualification		
	<u>Arcs Nus</u> F - H	Cérémonie protocolaire Podiums sitôt après les phases finales		
	Catégories	Ouverture du greffe Inspection du matériel	Echauffement	Tirs de qualification 2 x 10 volées de 3 flèches en 2mn Rythme AB-CD
Dimanche	<u>Arc Classique</u> S1F - S1H - S2F - S2H	08h30 - 09h15	09h15 : Pour 3 volées	A la suite de l'échauffement
	<u>Arc à Poulies</u> S1F - S2F - S3F	Phases finales Une heure après la fin des tirs de qualification		
		Cérémonie protocolaire Podiums sitôt après les phases finales		

Arbitre responsable : Nicolas VARNIERE

Récompenses : Les trois premiers archers de chaque catégorie seront récompensés.

Engagement : Toutes les informations sur les conditions de participation se trouvent sur le site internet du CD76. L'inscription de chaque archer est obligatoire selon la procédure définie par la commission sportive du CD76.

La date limite de l'inscription via inscript'arc et de son règlement est le 31 décembre 2025.

Droits d'inscription : 8 € par archer – A faire sur la **plateforme Inscript'arc**

Mode de règlement : Le mode de paiement est le **virement** sur le compte bancaire du CD 76 de tir à l'arc. Merci de préciser le nom de l'archer ou le club lors du paiement.

RIB CD76 Tir à l'arc : FR76 1027 8021 6500 0206 2570 255 / BIC : CMCIFR2A

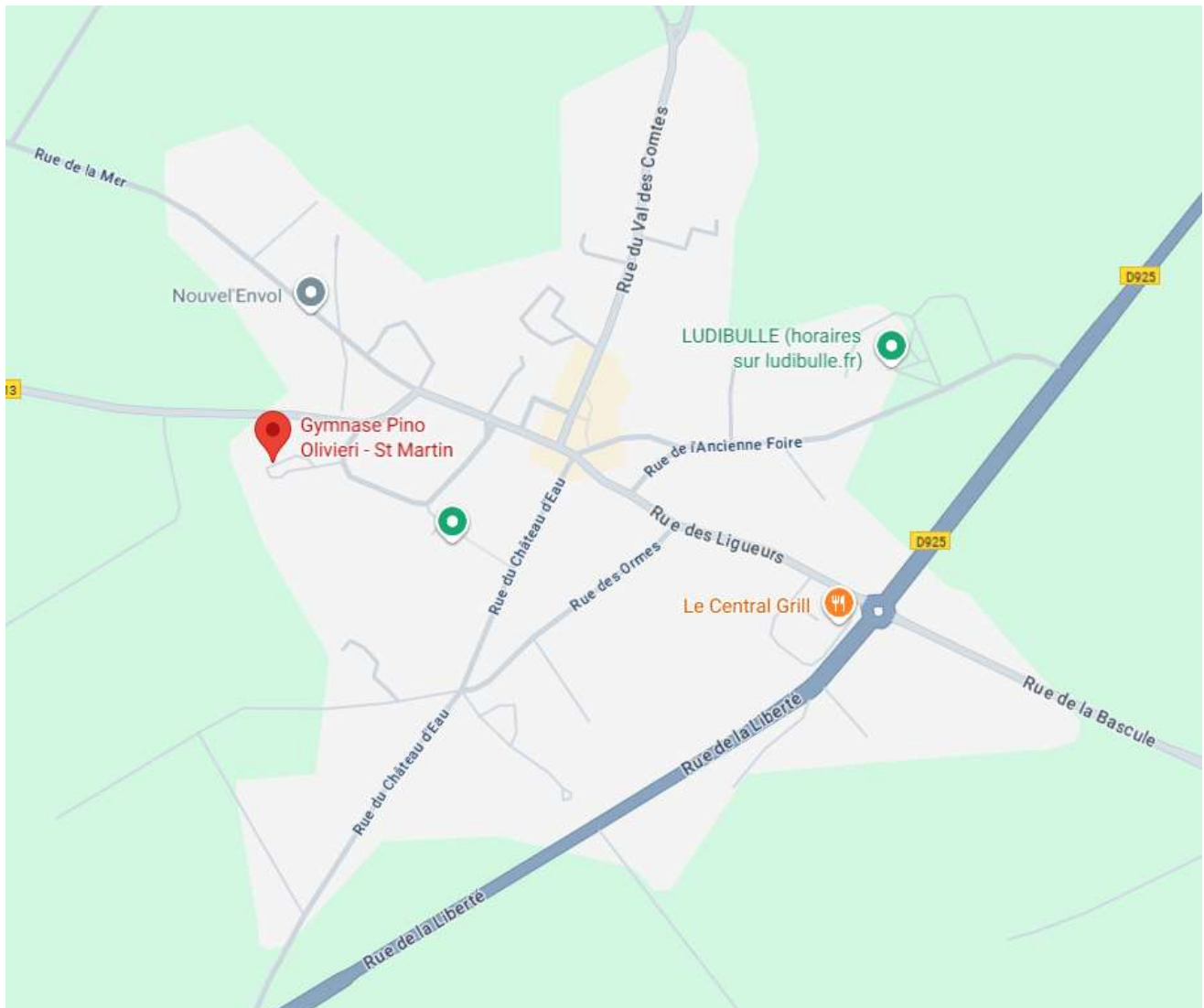
Informations : Le port de chaussures de sport est obligatoire. Tenue selon réglementation en vigueur. Les conditions sanitaires d'accès au gymnase seront celles en vigueur au moment du Championnat.

Restauration : Une buvette sera à votre disposition sur place



49.957359, 1.217679

Rue des Papillons, 76370 Petit-Caux



Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	02165	00020625702	55	EUR	CCM LE MESNIL ESNARD	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8021	6500	0206	2570	255
Domiciliation						
CCM LE MESNIL ESNARD						
75 ROUTE DE PARIS						
76240 LE MESNIL ESNARD						
02 35 98 81 86						
BIC (Bank Identifier Code)						
CMCIFR2A						
Titulaire du compte (Account Owner)						
COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME						
DE TIR A L'ARC						
AULNES 6 APPT 54 CHEZ M LE GUELLEC						
RUE DES CAMELIAS						
76420 BIHOREL						
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ						

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.